

Réf: Dossier 201471

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMAN TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DANGA,
DANS LA RESIDENCE ADELIA, COLLE A NSIA BANQUE, Lot
22, Ilot 16 570

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMAN TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES, IMPORT-EXPORT, PRESTATION DE
SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DANGA,
DANS LA RESIDENCE ADELIA, COLLE A NSIA BANQUE, Lot
22, Ilot 16 570

Dirigeant(s) M ZAROURE REDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02305 du 24/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29740/GTCA/RC/2023 du 24/04/2023

